



# 8 mars 2024

## Journée internationale des droits des femmes

### Nouvelles actions pour 2024-2025

#### Initiatives internationales

- Lancement de la stratégie internationale de la France pour une diplomatie féministe en 2024.
  - Accueil de la prochaine édition de la conférence des politiques étrangères féministes : « *Shaping Feminist Foreign Policy* ».
  - Lancement d'une campagne sur l'effectivité du droit de vote des femmes.
  - Lancement d'une campagne internationale sur la défense des droits sexuels et reproductifs, dans les suites du Forum
- génération égalité, le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères devenant « champion » de « *She Decides* ».
- Lancement officiel du « Laboratoire pour les droits des femmes en ligne » dans la perspective du Sommet sur la sécurité de l'intelligence artificielle.
  - À l'occasion du Sommet de la Francophonie de 2024, lancement d'une alliance féministe francophone.
  - Remise du prix Simone Veil de la République française au Mouvement des survivantes de Centrafrique (MOSUCA), qui

réunit plus de 300 survivantes de violences sexuelles qui appellent à garantir que justice soit rendue aux survivantes de violences sexuelles dans les conflits.

- Poursuite des contributions de la France aux initiatives phares et aux fonds, tels que le Fonds de soutien aux organisations féministes ou le Fonds mondial pour les survivant(e)s de violences sexuelles liées aux conflits.

## Actions en faveur des Françaises à l'étranger

- Accompagnement par le Ministère des victimes de violences, conjugales et sexuelles, et de mariages forcés dans les procédures judiciaires et la mise en relation avec des structures d'hébergement.

## Actions internes

- Formation obligatoire et systématique des agentes et agents de catégorie A en matière de diplomatie féministe et à l'égalité.
- Constitution d'un vivier d'agentes à haut potentiel souhaitant candidater à des postes d'encadrement au Ministère en centrale et dans le réseau, avec l'extension aux agentes de catégorie B du programme de formation et d'accompagnement « Tremplin », lancé en 2023 pour les agentes de catégorie A.
- Engagements forts dans la lutte contre les violences intrafamiliales.
- Prise en compte de la santé des agentes dans l'organisation du travail du Ministère.
- Meilleure prise en compte de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle (congés paternité, places en crèche).
- Poursuite du travail engagé pour combler les écarts de rémunération.

